

Voici la proposition de Patrice Morin

Candidat UDF - Union Démocratique Fédérale

Ardiva : Comment soutiendrez-vous la politique familiale de votre canton ?
Quels seraient, selon vous, les principaux défis liés à l'enfance, l'éducation, et la famille ?

Patrice Morin : Les enfants représentent effectivement l'avenir de toute société humaine de par le monde.

Il est dès lors primordial de consacrer des fonds pour permettre leur éducation et leur développement personnel.

Ma conviction personnelle rejoint mon expérience de père de 3 adolescents pour prendre l'engagement de contribuer par un soutien actif à des mesures concrètes, pragmatiques et efficaces à une politique familiale digne de ce nom et conforme aux intérêts futurs de notre pays.

C'est pourquoi, il conviendra de rappeler, lors de chaque commission ou intervention, que toute question nationale comporte inévitablement cette préoccupation directement ou indirectement. En débattre ensemble, tous partis confondus, pour convaincre de la nécessité de ce thème incontournable pour notre avenir.

Comment ? par la promotion d'actions de terrain concrètes, d'investissements financiers pour la construction de crèches, de visites des lieux existants pour les nouveaux arrivants et les jeunes parents, par une coopération avec les communes vaudoises, placées au plus près des besoins réels.

Par exemple, la défiscalisation d'investissements financiers dans ce domaine pour de grands acteurs de la construction...

Un autre axe serait de favoriser la natalité des résidents du canton via la fiscalité des personnes physiques, sur 20 ans, en augmentant la part octroyée (0,5 aujourd'hui) dès le 2^e enfant (par exemple 0,75 puis 1 à partir du 3^e enfant), comme cela l'effet serait direct sur les besoins en investissements financiers de construction de crèches.

Cette politique nataliste encouragée par la fiscalité a démontré en France voisine toute son efficacité. La France est ainsi le seul pays européen qui assure le renouvellement des générations...

La notion même d'enfant est menacée aujourd'hui dans sa conception naturelle comme dans sa définition.

Il est fort dangereux de jouer avec la filiation et de laisser se développer une marchandisation de l'enfant, au même titre qu'un produit quelconque, pour de mauvaises raisons maquillées sous des prétextes tous les plus fallacieux les uns que les autres, pour satisfaire des revendications de groupes de pressions financièrement puissants ou plus bruyants que la majorité silencieuse. Par exemple, écarter la paternité via une amputation médicale comme la PMA est irresponsable. La GPA est une incitation au commerce criminel illégal des enfants. La reconnaissance à l'état civil de faits délictueux commis à l'étranger compromet la filiation et détruit toute généalogie, auquel l'enfant aspire naturellement, sans compter de possibles violations d'autres droits internationalement garantis ou reconnus aux enfants...

Le risque de déstructuration d'une société humaine qui emprunterait cette voie trompeuse est immense et quasi irréversible pour son avenir.

Il ne faut pas confondre non plus : l'éducation qui relève du rôle et du devoir des parents avec l'instruction qui représente la mission étatique d'acquisition et de transmission d'un savoir et de connaissances utiles au développement futur de tout enfant. Vouloir également un égalitarisme forcé à tout crin risque aussi de tuer des différences de sexe bien réelles indispensables pour construire leur identité personnelle à l'avenir.

Ardiva : Une aide financière à la création de places d'accueil pour enfants, sous l'impulsion d'une initiative au conseil national, a vu le jour en 2003. Elle visait essentiellement à soutenir les cantons afin de pallier au manque de places d'accueil extra-familial. 15 ans plus tard, le manque de place, tant au niveau préscolaire que parascolaire est très important, notamment dans le Canton de Vaud (Cf. stat FAJE). Quelles solutions apporter, selon vous, aux besoins grandissants de la population en terme d'accueil extra-familial ?

Patrice Morin : L'aide financière est une bonne idée mais ne pas la concrétiser sur le terrain mine la crédibilité de la décision. Il faut donc travailler en collaboration avec les communes et leurs associations, les associations familiales locales, les parents pour aboutir à une situation acceptable au plan local, qui apporte des réponses réelles aux besoins des enfants et des parents.

Bien entendu, la fiscalité joue encore un rôle via les déductions mais aussi via des dns, des défiscalisations des investissements pour les acteurs du bâtiment au niveau local pour l'impôt communal et cantonal. Je m'étonne que personne n'y ait pensé pour le moment, sauf erreur de ma part...

Ardiva : Pouvez-vous nous faire part d'une difficulté que vous avez rencontré en étant enfant ? Partant de ce souvenir, voyez-vous, en qualité de conseiller national, une réponse à donner en terme politique ?

Patrice Morin : J'ai eu la chance de ne pas rencontrer ce genre de difficultés en tant qu'enfant. Convaincu du rôle incontournable de la politique familiale appuyée sur mon expérience de père, je m'engage à tout faire pour la développer, si je suis élu au CN en octobre prochain.